



# Assemblée générale

Distr. générale  
29 février 2024  
Français  
Original : anglais

**Soixante-dix-huitième session**  
Point 111 de l'ordre du jour  
**Rapport du Secrétaire général sur le Fonds  
pour la consolidation de la paix**

## Fonds pour la consolidation de la paix

### Rapport du Secrétaire général\*

#### *Résumé*

En 2023, le Fonds pour la consolidation de la paix a approuvé des aides d'un montant de 202 485 203 dollars dans 36 pays et territoires. En ce qui concerne les trois domaines d'investissement prioritaires définis dans sa stratégie pour 2020-2024, il a approuvé les montants suivants : 24 726 031 dollars pour soutenir les approches transfrontières et régionales, 38 349 022 dollars pour faciliter les transitions et 57 058 903 dollars pour l'autonomisation des femmes et des jeunes. Dans l'ensemble, l'aide apportée est loin de répondre à la demande et bien en deçà de l'objectif fixé, en raison de la baisse du financement. Bien que 36 partenaires donateurs aient généreusement versé 131,8 millions de dollars au Fonds, les contributions ont été bien inférieures à l'objectif de 330 millions de dollars et ont chuté de 22 % par rapport à 2022. La demande de la part des États Membres a augmenté malgré la baisse des contributions et le niveau de liquidité n'a jamais été aussi bas depuis la création du Fonds. Cependant, la décision de l'Assemblée générale d'affecter des contributions statutaires au Fonds à compter de 2025, marque un tournant. Elle permettra d'allouer des ressources de manière plus prévisible et durable et rappelle que la consolidation de la paix est au cœur de l'activité de l'Organisation et que tous les États Membres sont résolus à y investir. Dans le même temps, une augmentation des contributions volontaires sera essentielle afin que les propositions formulées dans la note d'orientation sur le Nouvel Agenda pour la paix puissent être appliquées.

\* Le présent rapport a été soumis aux services de conférence pour traitement après la date limite pour des raisons techniques indépendantes de la volonté du bureau auteur.



## I. Introduction

1. Le présent rapport annuel, qui porte sur la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023, est le quatorzième rapport du Secrétaire général sur le Fonds pour la consolidation de la paix présenté à l'Assemblée générale en application de sa résolution [63/282](#). Il couvre la quatrième année de la stratégie du Fonds pour 2020-2024 et sera complété par un rapport financier audité que publiera le Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires le 1<sup>er</sup> mai 2024 au plus tard.

2. En 2023, le monde a connu une intensification et une multiplication des conflits, des changements anticonstitutionnels de gouvernement (en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest) et a vu les effets complexes de la criminalité organisée, de la violence en bande organisée et des conflits liés aux terres et aux ressources exacerber des crises multiformes et intensifier les migrations. Face à des crises aussi profondes, la demande d'appui à la consolidation de la paix a augmenté. Les liens qui existent entre la paix et le développement économique, environnemental et social dans le monde entier sont de plus en plus évidents. Dans sa note d'orientation sur le Nouvel Agenda pour la paix, le Secrétaire général a préconisé une approche universelle de la prévention des conflits. S'il est doté de ressources suffisantes, le Fonds peut contribuer à accélérer les plans de prévention et de consolidation de la paix propres à chaque pays et à s'attaquer aux causes profondes des besoins humanitaires et aux facteurs qui y conduisent. Le Sommet de l'avenir de 2024 offre l'occasion d'intégrer la consolidation de la paix dans l'ensemble des activités du système des Nations Unies et d'accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

## II. Résultats d'ensemble et enseignements tirés

3. En décembre 2023, dans une décision historique, l'Assemblée générale a accepté d'appuyer la demande formulée en mars 2022 par le Secrétaire général, à savoir que des ressources provenant des contributions statutaires soient allouées au Fonds pour la consolidation de la paix (voir résolution [78/257](#) de l'Assemblée). Par cette décision, les États Membres ont résolument appliqué un grand principe énoncé dans la résolution [76/305](#) que l'Assemblée avait adoptée à l'unanimité à la suite de la réunion de haut niveau sur le financement de la consolidation de la paix tenue en avril 2022. Cela montre que la consolidation de la paix est au cœur de l'activité de l'Organisation et qu'il faut continuellement y investir. À compter de 2025, un montant annuel de 50 millions de dollars sera préaffecté au mécanisme de financement du relèvement pour la consolidation de la paix dans certains pays et territoires. Les États Membres, notamment par l'intermédiaire de la Commission de consolidation de la paix, et le Groupe consultatif du Fonds pour la consolidation de la paix seront consultés au sujet de l'allocation des ressources. Des consultations seront menées en 2024 en vue de réviser le mandat du Fonds conformément aux dispositions de la résolution.

4. En 2023, la collaboration entre le Fonds et la Commission de consolidation de la paix s'est resserrée. Le Bureau d'appui à la consolidation de la paix a continué d'informer régulièrement la Commission des activités relatives aux programmes. Le 17 novembre, lors de la toute première réunion à laquelle l'ensemble des membres du Groupe consultatif et de la Commission ont participé, la note d'orientation sur le Nouvel Agenda pour la paix, le Sommet de l'avenir et l'examen du dispositif de consolidation de la paix de 2025 ont fait l'objet de discussions. Les États Membres et le Groupe consultatif ont convenu que la consolidation de la paix et la prévention étaient de plus en plus nécessaires d'urgence vu la situation dans le monde. Ils ont

demandé que le Fonds soit financé de manière plus adéquate, plus prévisible et plus durable au moyen de diverses sources et que les échanges réguliers entre le Groupe consultatif et la Commission se multiplient, que des conseils stratégiques soient fournis au Fonds, que des missions conjointes soient organisées et que les pays et territoires bénéficiaires du Fonds soient encouragés à partager plus régulièrement leurs expériences avec la Commission.

5. En 2023, 36 États Membres ont versé des contributions volontaires au Fonds pour un montant total de 131,8 millions de dollars. Il y a lieu de s'en féliciter, mais ce montant est bien inférieur à l'objectif de 330 millions de dollars. Le Fonds ne peut donc pas répondre à la demande et enregistre le niveau de liquidité le plus bas jamais atteint depuis sa création. Quatre ans après le début de la mise en œuvre de la stratégie 2020-2024, il a reçu 746 millions de dollars, soit environ la moitié de son objectif quinquennal de 1,5 milliard de dollars et bien moins que le « bond de géant » de 500 millions de dollars par an prôné par le Secrétaire général. Afin que les contributeurs volontaires puissent voir les résultats des efforts faits par le Fonds dans le cadre des programmes de pays, de nouvelles visites de travail d'États Membres apportant des contributions ont été organisées en 2023. Pour appeler l'attention sur l'importance des activités de prévention soutenues par le Fonds, la Sous-Secrétaire générale chargée du Bureau d'appui à la consolidation de la paix, le Groupe consultatif et des partenaires de développement se sont rendus en Mauritanie du 22 au 27 octobre. Les partenaires se sont également rendus, du 13 au 16 mars, au Honduras, où étaient menés des projets portant notamment sur les questions autochtones et la violence en bande organisée, et, du 15 au 19 mai, en République démocratique du Congo, où la visite était axée sur les efforts liés à la transition de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation.

6. En 2023, le Fonds a approuvé 93 programmes, pour un montant de 202 485 203 dollars, dans 36 pays et territoires. L'allocation de ces ressources permet au Fonds de tirer parti de l'ensemble du système des Nations Unies pour le développement, en collaborant avec 57 coordonnatrices et coordonnateurs résidents et équipes de pays des Nations Unies. Le Fonds permet de progresser dans la réalisation des objectifs de consolidation de la paix et de prévention figurant dans les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable, des activités étant actuellement menées par l'intermédiaire de 22 entités des Nations Unies. Il finance presque exclusivement des programmes conjoints, ce qui favorise la cohérence de l'action menée par les entités des Nations Unies. En 2023, l'admission du Burkina Faso et de la Guinée au bénéfice de l'aide du mécanisme de financement du relèvement pour la consolidation de la paix a été prolongée jusqu'à la fin des périodes de transition politique en cours.

7. En 2023, les fonds alloués ont continué d'aller aux trois domaines d'investissement prioritaires définis dans la stratégie du Fonds pour 2020-2024, à savoir soutenir les approches transfrontières et régionales, faciliter les transitions et favoriser l'inclusion par l'autonomisation des femmes et des jeunes. Les nouveaux objectifs ont été fixés à 10 %, 35 % et 25 %, respectivement, conformément à la recommandation du Comité des commissaires aux comptes. Sur les fonds octroyés, 12 % ont été alloués aux approches transfrontières et régionales, 19 % à la facilitation des transitions et 28 % à l'autonomisation des femmes et des jeunes. En ce qui concerne les contextes de transition, la guerre qui a éclaté au Soudan, la fin du mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) ainsi que le volume relativement plus faible des programmes en République démocratique du Congo, en Guinée-Bissau et en Sierra Leone ont pesé sur les efforts déployés.

Tableau 1  
**Portefeuille du Fonds pour la consolidation de la paix par domaine d'investissement prioritaire (2023)**

	<i>Domaine d'investissement prioritaire n° 1 : approches transfrontières et régionales</i>	<i>Domaine d'investissement prioritaire n° 2 : faciliter les transitions</i>	<i>Domaine d'investissement prioritaire n° 3 : autonomisation des femmes et des jeunes</i>
Montant total des engagements (en dollars des États-Unis)	24 726 031,00	38 349 022,49	57 058 903,50
Nombre de projets	14	19	35
Pays et territoires	14	8	21
Bénéficiaires	7	12	35
Part du portefeuille (en pourcentage)	12	19	28

8. En 2023, le Bureau d'appui à la consolidation de la paix a commencé à appliquer les recommandations formulées dans le cadre de l'examen à mi-parcours de la stratégie du Fonds pour 2020-2024 mené en 2022<sup>1</sup>, notamment celle visant à améliorer le fonctionnement des comités directeurs conjoints<sup>2</sup> au niveau des pays et des territoires. Des comités étaient opérationnels dans 19 des 26 pays et territoires admis au bénéfice de l'aide en 2023<sup>3</sup>. En Bosnie-Herzégovine et en Somalie, les comités devraient tenir leur première réunion en 2024. Dans certains cas, la consolidation de la paix est abordée de manière plus générale dans les mandats. Au Mali, depuis 2023, le comité a orienté non seulement les priorités du Fonds mais également d'autres activités de consolidation de la paix dans le cadre du Fonds pour les femmes, la paix et l'action humanitaire. Il a également piloté le fonds d'affectation spéciale pour la paix et la sécurité au Mali (maintenant clôturé). Au Soudan du Sud, le comité a été mis en place en janvier 2023 et s'est réuni trois fois. Il comprend des représentantes et représentants des donateurs du Fonds pour la consolidation de la paix, des gouvernements, des entités des Nations Unies et de la société civile et est présidé par la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général (Coordonnatrice résidente et Coordonnatrice de l'action humanitaire) et le Ministère de la consolidation de la paix. Par ailleurs, certains comités, au Honduras par exemple, font partie de la structure de gouvernance du plan-cadre de coopération.

9. Pour faciliter la réalisation des objectifs de pérennisation de la paix, on a poursuivi les efforts visant à renforcer les principales institutions nationales et locales, en particulier dans les domaines de la justice et de la sécurité. En Guinée-Bissau, depuis la fermeture du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en 2020, le Fonds aide les institutions chargées de la justice et de la sécurité à prévenir plus efficacement le trafic de drogue et la criminalité transnationale organisée et à mener des enquêtes et engager des poursuites de manière plus efficace. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Office des

<sup>1</sup> Salif Nimaga et Anne Moltès, *Final Report: Mid-Term Review-UN Secretary-General's Peacebuilding Fund Strategy 2020-2024* (publication des Nations Unies, 2023).

<sup>2</sup> Les pays et territoires remplissant les conditions requises pour bénéficier du mécanisme de financement du relèvement pour la consolidation de la paix sont tenus de créer des comités directeurs conjoints, coprésidés par l'ONU et le gouvernement concerné, et composés de représentantes et représentants de la société civile, des partenaires de réalisation et des partenaires de développement.

<sup>3</sup> Comités créés en 2022-2023.

Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) ont mené conjointement diverses interventions, notamment une série de stages de formation à la lutte contre la corruption auxquels ont participé des centaines de fonctionnaires des secteurs de la justice et de la sécurité en poste dans les zones frontalières. Après qu'un modèle de police de proximité a été appliqué à titre expérimental et qu'un commissariat de police modèle a été construit à Gabú, la population locale a dit que le fait que les agents étaient accessibles avait renforcé le sentiment de sécurité et la confiance dans la force de police. Au Nigéria, dans l'État de Kano et dans le Territoire de la capitale fédérale, le renforcement des capacités de l'unité de traitement des plaintes par l'ONUDC et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a permis de renforcer la transparence, l'application du principe de responsabilité, et la confiance publique dans la police, passée de 15 à 48 %. De plus, après que des partenariats ont été établis avec des organes statutaires externes, 61 % des utilisateurs ont déclaré qu'il avait été donné suite à leur plainte. En 2023, au Tchad, à la demande des institutions de transition du pays, le Fonds a confirmé que la Commission nationale de désarmement, démobilisation et réinsertion bénéficierait d'un appui, ainsi que d'une assistance technique, fournie par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le PNUD et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Le programme de la Commission vise à créer les conditions propices à un processus de désarmement, démobilisation et réintégration inclusif, transparent et durable.

10. Le renforcement de l'appui apporté à la société civile est une autre recommandation formulée dans le cadre de l'examen à mi-parcours. L'efficacité des partenariats tient à plusieurs aspects, notamment à la manière dont les organisations de la société civile reçoivent un soutien financier. En 2023, pour connaître le montant que les organisations de la société civile avaient reçu du Fonds, le montant du financement reçu chaque année par des organisations non gouvernementales nationales et locales a été calculé. Les données pour 2023 n'ont pas encore été regroupées mais, en 2022, 25 % des dépenses du Fonds ont été consacrées à des organisations de la société civile nationales ou locales. L'Initiative de promotion de l'égalité des sexes 2.0 (voir domaine d'investissement prioritaire n° 3) a été très utile pour essayer d'entrer en contact avec des organisations non gouvernementales. En 2023, le Fonds a réalisé son examen de synthèse biennal<sup>4</sup> des évaluations décentralisées menées en 2021 et 2022. Ces évaluations ont montré qu'une approche participative associant la société civile pouvait jouer un rôle déterminant dans l'obtention de résultats en matière de consolidation de la paix. Par exemple, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, dans la région des Hautes-Terres, l'OIM a travaillé en collaboration étroite avec les partenaires et les bénéficiaires à la création et à l'exécution d'activités, ce qui a eu pour effet que la population locale a contribué à ce processus et se l'est approprié. Un nouveau projet transfrontières concernant le Cameroun, le Tchad, le Niger et le Nigéria, mené par le PNUD en collaboration avec la Commission du bassin du lac Tchad, favorise des initiatives menées par la société civile conformément aux huit plans d'action territoriaux de la Stratégie régionale en faveur de la stabilisation, du redressement et de la résilience des zones du bassin du lac Tchad touchées par Boko Haram.

11. Le Fonds a continué de promouvoir des projets conjoints entre les entités des Nations Unies et les organisations de la société civile. En 2023, 12,9 % des projets nouvellement approuvés étaient des initiatives conjointes, associant notamment des organisations locales de la société civile, soit une augmentation de 4,5 % par rapport à 2022. À Madagascar, deux projets ont été approuvés à la fin de 2023. Le premier, qui réunit l'organisation MSIS-Tatao, le HCDH et le PNUD, vise à rapprocher les

<sup>4</sup> Étude réalisée par une consultante externe et disponible à l'adresse suivante : [www.un.org/peacebuilding/sites/www.un.org/peacebuilding/files/documents/synthesis\\_review\\_pbf\\_2021-2022.pdf](http://www.un.org/peacebuilding/sites/www.un.org/peacebuilding/files/documents/synthesis_review_pbf_2021-2022.pdf).

mécanismes de justice traditionnelle et de justice formelle relatifs à la prévention et de la gestion des conflits. Le second, qui fait collaborer l'Institut électoral pour une démocratie durable en Afrique, le PNUD et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), visait à promouvoir la participation civique et politique des jeunes et des femmes à la démocratie et à la consolidation de la paix durant une période de renouvellement des mandats d'institutions nationales et locales clés.

Tableau 2

**Ressources allouées par le Fonds pour la consolidation de la paix en 2023**

(En dollars des États-Unis)

	<i>Mécanisme de financement des interventions rapides</i>	<i>Mécanisme de financement du relèvement pour la consolidation de la paix</i>	<i>Total</i>
Bénin	1 500 000,00	–	1 500 000,00
Bosnie-Herzégovine	2 306 833,65	10 075 575,00	12 382 408,65
Burkina Faso	1 500 000,00	3 827 310,00	5 327 310,00
Burundi <sup>a</sup>	–	1 353 522,00	1 353 522,00
Cameroun	286 332,00	6 000 024,41	6 286 356,41
Colombie	5 749 887,98	3 000 000,00	8 749 887,98
Costa Rica	2 000 000,00	–	2 000 000,00
El Salvador	3 478 605,83	–	3 478 605,83
Fidji	2 000 000,00	–	2 000 000,00
Gambie	1 499 989,59	4 013 064,53	5 513 054,12
Ghana	2 999 960,00	–	2 999 960,00
Guatemala	5 773 320,00	–	5 773 320,00
Guinée	4 275 185,00	826 660,60	5 101 845,60
Guinée-Bissau <sup>a</sup>	1 900 000,00	–	1 900 000,00
Haïti <sup>a</sup>	3 649 999,99	2 000 000,00	5 649 999,99
Honduras	3 363 340,00	2 999 999,66	6 363 339,66
Kenya	4 000 000,00	–	4 000 000,00
Kirghizistan	2 915 149,34	–	2 915 149,34
Libéria <sup>a</sup>	2 000 000,00	10 000 000,00	12 000 000,00
Madagascar	3 686 621,74	11 355 346,00	15 041 967,74
Mali <sup>a</sup>	3 950 695,00	915 582,00	4 866 277,00
Mauritanie	–	7 000 000,00	7 000 000,00
Monténégro	2 561 929,00	–	2 561 929,00
Niger	4 317 255,00	8 897 878,00	13 215 133,00
Nigéria	818 015,00	–	818 015,00
Papouasie-Nouvelle-Guinée	865 247,00	3 258 150,00	4 123 397,00
Pérou	2 600 000,00	–	2 600 000,00
Philippines	3 000 000,00	–	3 000 000,00
République centrafricaine	2 000 000,00	10 489 506,00	12 489 506,00
République démocratique du Congo <sup>a</sup>	2 670 000,00	2 000 000,00	4 670 000,00
Sierra Leone <sup>a</sup>	1 899 999,97	–	1 899 999,97
Somalie <sup>a</sup>	4 000 000,00	2 009 223,53	6 009 223,53

	<i>Mécanisme de financement des interventions rapides</i>	<i>Mécanisme de financement du relèvement pour la consolidation de la paix</i>	<i>Total</i>
Soudan du Sud	1 000 078,41	500 000,00	1 500 078,41
Tchad	3 878 419,00	13 858 821,00	17 737 240,00
Togo	2 500 000,00	–	2 500 000,00
Kosovo <sup>b</sup>	2 500 000,00	–	2 500 000,00
Monde	4 657 677,05	–	4 657 677,05
<b>Total</b>	<b>98 104 540,55</b>	<b>104 380 662,73</b>	<b>202 485 203,28</b>

*Source* : Bureau d'appui à la consolidation de la paix et Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires, décembre 2023.

*Note* : Il est rendu compte dans le tableau des décisions de financement prises en 2023. Les fonds sont transférés, par tranches, après l'approbation des projets, ce qui peut avoir lieu les années suivantes.

<sup>a</sup> Contexte considéré comme une phase de transition des missions ; en ce qui concerne le Fonds, s'entend d'une mission dont le départ remonte à 10 ans au plus.

<sup>b</sup> Toute mention du Kosovo doit s'interpréter à la lumière de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

### III. Résultats et acquis de la consolidation de la paix

#### A. Domaine d'investissement prioritaire n° 1 : soutenir les approches transfrontières et régionales

12. Les dynamiques régionales sont souvent à l'origine des conflits ou en exacerbent les causes. C'est pourquoi la stratégie du Fonds vise à favoriser les activités transfrontières. Souvent, moins de ressources y sont consacrées car la plupart des donateurs disposent d'une structure de financement basée sur des stratégies propres à tel ou tel pays. Les activités transfrontières peuvent notamment viser à améliorer la gestion des frontières. En Angola et en République démocratique du Congo, par exemple, une initiative de l'OIM et du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a contribué à réduire les mouvements irréguliers. À la fin du projet, 61 % des personnes interrogées à proximité des postes frontière de Kamako ont estimé que les mécanismes locaux de dialogue et de règlement des différends avaient contribué à améliorer les relations intercommunautaires et à réduire le nombre d'exactions commises par les garde-frontières. La collaboration entre les agents congolais et angolais s'est également améliorée, et des réunions de suivi ont été organisées en dehors du cadre du projet. Ce projet a également facilité le rapatriement volontaire de 1 212 réfugiés congolais depuis l'Angola et leur réintégration.

13. L'adoption d'une approche fondée sur les droits humains face à la dynamique de la mobilité humaine s'est avérée utile dans le domaine de la prévention. L'initiative transfrontières couvrant El Salvador, le Guatemala et le Honduras, mise en œuvre par l'OIM, le PNUD et le HCR, a facilité la création de l'espace de coordination trinational, ce qui a donné aux gouvernements de ces trois pays les moyens de s'attaquer aux questions suivantes : le rapatriement des populations renvoyées dans leur pays d'origine, les protocoles de protection, la prise en charge complète des enfants et adolescents migrants, et les mécanismes permettant de repérer les cas de traite des personnes et de lutter contre ce phénomène. De part et d'autre de la frontière entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, le Fonds a aidé le PNUD et l'UNICEF à



renforcer la cohésion sociale, ce qui a notamment contribué aux efforts que la Côte d'Ivoire a faits pour adopter une politique nationale de gestion intégrée des frontières. Des comités de dialogue pour la paix et de dialogue civilo-militaire ont également été mis en place ou relancés au niveau local. Un réseau transfrontalier d'acteurs de la protection de l'enfance récemment créé s'est déjà occupé de plusieurs cas transfrontaliers d'enfants victimes de mauvais traitements et d'exploitation. Dans les zones frontalières, 22 000 personnes de plus ont maintenant accès à l'eau potable.

14. Une prospérité partagée contribue pour beaucoup à consolider la paix et à favoriser la cohésion dans les zones frontalières, en particulier lorsque la transhumance et les questions agropastorales sont sources de conflit. Par exemple, le Fonds appuie des projets à la frontière entre la Guinée et la Sierra Leone et à la frontière entre la Guinée et la Côte d'Ivoire. Le premier est réalisé par l'OIM et le Programme alimentaire mondial (PAM), le second par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'OIM. Ces projets sont mis en œuvre dans 28 villages transfrontaliers. Pour aider les agriculteurs, les éleveurs et les autorités locales à prendre des mesures préventives et à trouver des solutions pacifiques, 12 comités opérationnels chargés des questions liées à la transhumance ont été mis en place ; 110 000 personnes y ont accès. Dans les régions frontalières du Kirghizistan et de l'Ouzbékistan, la FAO et le FNUAP rendent possible l'entrepreneuriat transfrontalier et la collaboration avec 78 groupes d'entraide locaux, qui disposent de fonds autorenouvelables et ont commencé à créer leurs propres opérations de prêt et activités rémunératrices. Ce projet a contribué à améliorer les relations bilatérales, le resserrement des relations au niveau des districts ayant permis de régler plus rapidement des questions transfrontalières. Dans la région du Liptako-Gourma de la zone des trois frontières entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger, l'appui apporté à Mercy Corps a contribué à faire évoluer les pratiques traditionnelles fondées sur le don de bétail afin de favoriser la cohésion sociale. Les organisations de la société civile et les donateurs attachent beaucoup d'importance à ces pratiques. Ainsi des contributions de plus de 600 000 dollars ont permis de financer sept nouveaux projets, ce qui montre qu'il y a un effet multiplicateur sur le plan financier. Mercy Corps renforce également la capacité d'intervention des organisations locales dans les zones difficiles d'accès afin que celles-ci puissent intervenir rapidement face à de nouvelles situations de fragilité et de vulnérabilité.

15. Les interventions transfrontières peuvent aider à lutter contre les risques de sécurité climatique. Le Fonds a favorisé une approche intégrée aux Îles Marshall, à Kiribati et aux Tuvalu, où le PNUD et l'OIM ont aidé à renforcer les capacités locales, nationales et régionales en vue de s'attaquer aux priorités liées à la sécurité climatique et de mener des activités de sensibilisation à l'échelle mondiale. Des consultations inclusives avec 1 500 représentantes et représentants des populations locales ont contribué à ce que les familles touchées bénéficient d'une plus grande sécurité alimentaire. À Nui, une localité particulièrement reculée des Tuvalu, les jardins en boîte permettent d'avoir accès à divers nutriments et contribuent à réduire le nombre de litiges fonciers. Une aide a été fournie au Gouvernement kiribatien afin qu'il achève la démarcation des frontières maritimes et assure une protection contre la pêche illégale. Pour faire progresser les choses, des évaluations spécialisées des risques de sécurité climatique ont servi à élaborer un guide régional d'évaluation de la sécurité climatique dans le Pacifique, visant à aider les pays de la région à analyser les conditions de sécurité liées au climat.

## **B. Domaine d'investissement prioritaire n° 2 : faciliter les transitions**

16. Mener des activités dans le cadre de missions des Nations Unies et faciliter leur transition a toujours été un des objectifs du dispositif de consolidation de la paix.



Dans la stratégie du Fonds pour la consolidation de la paix pour 2020-2024, un domaine d'investissement a été défini afin que les équipes de pays puissent aider les missions à s'acquitter des tâches qui leur ont été confiées et que les institutions nationales et les populations aient les moyens de pérenniser la paix.

17. En Haïti, où la crise touchant la sphère politique, les conditions de sécurité, la situation humanitaire et la protection des civils a empiré du fait de la fragilité environnementale et de l'intensification extraordinaire de la violence des gangs, le Fonds aide le système des Nations Unies et les partenaires. En 2023, en proposant des activités sportives, culturelles et psychosociales, Concern Worldwide a réuni 1 927 jeunes de quartiers gravement touchés par la violence des gangs afin de rapprocher les communautés. En plus du soutien socioéconomique apporté, Concern Worldwide a renforcé les moyens d'action des jeunes marginalisés et réduit leur vulnérabilité face aux gangs.

18. Au Soudan, l'appui aux efforts collectifs de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan et de l'équipe de pays a été une priorité. Le conflit qui a éclaté en avril 2023 a fait que les partenaires ont dû s'adapter à l'environnement opérationnel et travaillé avec des partenaires de la société civile. Face à la reprise du conflit, le réseau de jeunes observateurs citoyens (Youth Citizen Observer Network), soutenu par le Carter Center, a recueilli et vérifié des informations et les a analysées dans 10 rapports publics sur la situation humanitaire, la situation socioéconomique et les conditions de sécurité. Dans les régions moins touchées par le conflit ouvert, les projets se sont poursuivis. Des ajustements ont dû être apportés afin de renforcer l'aide humanitaire et l'aide vitale auxquelles la priorité a été donnée. Un projet visant à renforcer les capacités en faveur de la paix et de la cohésion sociale à Port-Soudan et à Kassala, mis en œuvre par le PNUD et l'UNICEF, a réorganisé les activités pour donner la priorité aux interventions axées sur les moyens de subsistance et les services essentiels. Par exemple, dans l'État de Kassala, les infrastructures d'approvisionnement en eau devraient bénéficier à 25 000 personnes et apaiser les tensions liées à la pénurie d'eau. De plus, la distribution de semences et d'outils de production à 23 585 personnes devrait améliorer la résilience et la sécurité alimentaire des populations touchées par le conflit.

19. Au Mali, compte tenu de la fin du mandat de la MINUSMA puis du retrait de la Mission, le Fonds a soutenu des projets visant à poursuivre et renforcer les activités de consolidation de la paix et de stabilisation. Le PNUD et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) ont remis en état des infrastructures dans les secteurs de la sécurité et de la justice afin d'en améliorer l'accès et l'efficacité et d'accroître la présence de l'État. Des comités consultatifs de sécurité ont été créés et les acteurs de la sécurité et de la justice ont reçu une formation, ce qui a contribué à renforcer la confiance des populations dans les mécanismes publics de prévention des conflits et la police. En 2023, le niveau de confiance a augmenté de 8 % et de 6 %, respectivement, par rapport à celui enregistré lors de la précédente enquête de perception, réalisée en 2020. Des organisations locales de la société civile ont bénéficié d'un appui à la création de la plateforme Kenekanko, qui permet d'assurer le suivi des cas de violations des droits humains et de corruption. Plus de 900 alertes ont été reçues par ce moyen. L'UNICEF et Search for Common Ground ont aidé 3 000 jeunes citoyens en proposant une formation à l'éducation civique et à la gestion des conflits. En 2023, 66 % des structures locales de gestion des conflits comprenaient systématiquement des représentantes et représentants de la jeunesse, contre 39 % en 2020. Plus d'une centaine de représentantes et représentants de la jeunesse ont contribué à l'élaboration de la politique nationale de la jeunesse, que le Conseil des ministres a adoptée et le Président de la transition a approuvée en mai 2023.

20. La prévention de la violence électorale peut contribuer à des transitions efficaces et pacifiques. Un financement opportun permet au Fonds d'inciter à prendre des mesures rapides en amont afin de prévenir la violence et de favoriser la stabilité politique avant et pendant les périodes électorales<sup>5</sup>. Au Libéria, l'OIM, le HCDH et le PNUD ont collaboré avec toutes les parties prenantes afin que le processus électoral soit abordé selon une approche fondée sur les droits humains. Des analyses et des informations ont été communiquées et les discours de haine ont été repérés et signalés. Ces efforts ont contribué à ce que les élections présidentielle et législatives de 2023 se déroulent pour l'essentiel dans le calme. La Guinée-Bissau a été une priorité pour le Fonds car le pays connaît une phase de transition et continue de collaborer avec la Commission de consolidation de la paix. Avant les élections législatives de juin 2023, des échanges ont eu lieu avec les populations locales et les acteurs politiques dans le cadre d'un projet conjoint associant le PNUD, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le FNUAP et le PAM. Les partis politiques ont signé un code de conduite et ont convenu d'accepter les résultats électoraux que la Commission électorale nationale annoncerait. La fin de l'année 2023 a été une période mouvementée sur le plan politique. La consolidation de la paix ne suit pas une ligne droite et il importe donc d'accompagner les pays durant les transitions à plus long terme.

21. Le Fonds a continué de soutenir les initiatives visant à faire participer pleinement et véritablement les femmes aux élections. En République démocratique du Congo, Interpeace et ONU-Femmes ont joué un rôle dans l'augmentation du nombre de candidatures de femmes aux élections de décembre 2023. En 2023, 59 femmes se sont portées candidates dans le territoire de Dibaya et 86 dans le territoire de Luiza, contre 21 et 31, respectivement, en 2018. En Gambie, le PNUD, le FNUAP et l'UNICEF ont aidé à promouvoir les droits des femmes et à faire comprendre que les femmes pouvaient jouer un rôle moteur sur le plan politique avant les élections locales de 2023. Ainsi, sur les 327 candidatures aux 120 postes à pourvoir dans les conseils de district, 58 ont été présentées par des femmes, et 17 d'entre elles ont été élues. Leur nombre a largement augmenté par rapport à 2018. Cette année-là, seules 19 femmes avaient été nommées et 7 élues. En Colombie, un projet mené par une organisation locale de la société civile, la Fundación de Estudios Superiores Universitarios de Urabá Antonio Roldán Betancur, a permis d'accroître la participation politique des populations autochtones dans les territoires touchés par le conflit, notamment celle des femmes. Par exemple, une femme autochtone a été élue gouverneur et une autre a été nommée secrétaire du territoire autochtone.

22. La véritable participation des femmes lors des cycles électoraux peut aider à ce que les élections se déroulent dans le calme et contribuer à prévenir les violences sexuelles. En Sierra Leone, le PNUD et l'UNICEF ont contribué à la mise en place du Système de gestion de l'information sur la violence de genre et de l'application numérique d'orientation E-referral Pathway en vue de faciliter la gestion des dossiers tout au long du processus électoral. Depuis qu'il a commencé à être utilisé dans trois districts, en mai 2023, 146 cas de violence sexuelle et fondée sur le genre ont été signalés. Au Libéria, une autre initiative, mise en œuvre par le PNUD et ONU-Femmes, a facilité le déroulement des élections présidentielle et législatives. Pour la première fois, la Commission électorale nationale a fourni en temps voulu des données ventilées par sexe sur les candidates et candidats, sur l'inscription sur les listes électorales et le personnel électoral. Il a été tiré parti du protocole sur la violence à l'égard des femmes dans les élections et en politique : les activités menées ont permis de créer un environnement favorable à la participation en toute sécurité des

<sup>5</sup> L'ONU n'apporte une assistance électorale qu'à la demande expresse de l'État Membre concerné.

femmes aux élections de 2023, comme le montre le faible nombre de cas de violence contre les femmes enregistrés pendant la période électorale.

### **C. Domaine d'investissement prioritaire n° 3 : favoriser l'inclusion par l'autonomisation des femmes et des jeunes**

23. Pour la septième année consécutive, le Fonds a dépassé son objectif interne consistant à consacrer 30 % des fonds alloués à l'égalité des genres et à l'autonomisation des femmes : les investissements tenant compte des questions de genre représentaient 47,3 % du total.

24. Dans le cadre de l'Initiative pour la promotion des jeunes et de l'égalité des genres, 32 propositions, représentant un montant total de 51 millions de dollars, ont été approuvées : 12 projets, pour un montant total de 20,5 millions de dollars, visaient à accroître la participation des femmes à la gestion des ressources naturelles, à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à ces changements ; 20 projets pour la jeunesse, pour un montant total de 30,5 millions de dollars, axés sur la promotion de la participation politique, la sûreté, la sécurité et la protection des jeunes. Pour tous ces projets, 40 % au moins des fonds devaient être affectés à des partenaires nationaux et locaux de la société civile.

25. Le Fonds a continué de décentraliser les initiatives axées sur la promotion de l'égalité des genres dans le cadre de l'Initiative de promotion de l'égalité des sexes 2.0 afin qu'elles soient mieux prises en main au niveau national, que les engagements concernant les femmes, la paix et la sécurité soient pris en compte dans les stratégies de consolidation de la paix à long terme et que les organisations nationales de la société civile puissent avoir accès au financement. De telles initiatives sont menées à titre expérimental en Gambie, en Haïti et au Niger. En 2023, un autre projet pilote a été approuvé en Colombie, pour un montant de 3 millions de dollars, et d'autres sont mis en route en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, au Guatemala, au Libéria et au Soudan du Sud.

26. En 2023, le Fonds a constaté que les initiatives axées sur le renforcement de la participation des femmes et des jeunes à la prise de décisions dans les sphères socioéconomique et politique avaient donné des résultats concrets. Au Tchad, les activités de sensibilisation menées par deux organisations nationales de la société civile dirigées par des femmes et soutenues par Cooperazione Internazionale, partenaire de réalisation du Fonds, ont abouti à l'adoption de quatre plans d'action départementaux dans la province du Lac, prévoyant la pleine participation des femmes à la prise de décisions et à la gestion des conflits. En Guinée, une initiative menée par le PNUD, le FNUAP et l'UNICEF a renforcé les capacités de plus de 1 975 femmes et filles dans tout le pays dans les domaines suivants : leadership porteur de transformation, gestion des organisations, égalité des genres, droits des femmes, citoyenneté, prévention et gestion des conflits, et participation politique des femmes. Après avoir suivi la formation, 40 % des femmes ont décidé de prendre part à la vie politique et de défendre leurs communautés, et 20 % d'entre elles mènent des activités de médiation et de prévention à l'échelle locale.

27. La promotion de l'égalité des genres à tous les niveaux de la vie publique est restée au cœur de nombre d'interventions du Fonds. Au Soudan du Sud, Saferworld a réussi à établir un partenariat avec quatre organisations locales de la société civile en vue de s'attaquer aux normes de genre de caractère discriminatoire qui contribuent au conflit violent. Les partenaires ont mené des activités de sensibilisation, renforcé les capacités, augmenté les ressources et élargi l'accès au soutien en matière de santé mentale, au profit de 710 femmes et jeunes filles. Ils ont engagé des échanges avec plus de 1 500 membres des communautés et responsables locaux et, dans plusieurs

cas, les autorités locales et les juridictions de droit coutumier ont pris des mesures pour affirmer les droits fonciers et le droit à la propriété qu'ont les femmes, pour mettre fin aux cycles de razzias de bétail et pour engager des poursuites contre des membres de la famille de filles mineures qu'ils avaient forcées à se marier. Dans le cadre de la coopération Sud-Sud avec la Côte d'Ivoire, le Tchad a pu mettre en place un observatoire de la promotion de l'égalité des genres et de l'équité de genre, la FAO, le HCR et le FNUAP assurant la coordination du soutien technique et les activités de sensibilisation. L'observatoire produit des données tenant compte des questions de genre et de l'âge visant à éclairer l'élaboration des politiques.

28. En 2023, des progrès ont été accomplis dans plusieurs pays dans la mise en place d'infrastructures nationales de paix associant les jeunes, dont la participation a contribué à dynamiser l'espace civique, a favorisé le dialogue, permis de régler des différends et conflits et consolidé les bases d'une société stable. En Haïti, le HCDH et le PNUD jettent les bases d'une infrastructure nationale de paix en recensant les organisations de jeunes et en facilitant l'accès de ces organisations aux autorités nationales. En Guinée, le PNUD, l'UNESCO et le FNUAP ont facilité la participation de plus de 2 400 jeunes aux consultations nationales sur la transition politique en cours. Un processus inclusif s'est ensuite engagé pour instituer le conseil national de la jeunesse, doté d'antennes locales et régionales ; 3 175 jeunes y ont participé et aideront à éclairer la politique nationale de la jeunesse.

29. Le Fonds a aidé le système des Nations Unies à investir dans la participation des jeunes dans de multiples contextes à travers le monde. En République centrafricaine, la plus grande participation des jeunes à la médiation locale dans la région de Bamingui-Bangoran a donné des résultats concrets : le niveau des échanges constructifs entre les communautés d'agriculteurs et d'éleveurs a augmenté, passant de 37 % à 68 % en l'espace de deux ans. Par ailleurs, après cette intervention, menée par Search for Common Ground, 71 % des jeunes interrogés (160 au total) ont déclaré avoir davantage confiance dans l'autre communauté. En Colombie, à Buenaventura, à Cali et à Quibdó, l'Organisation internationale du Travail, le FNUAP et l'UNICEF ont apporté un appui à l'autonomisation des jeunes dans les communautés d'ascendance africaine touchées par la violence et la stigmatisation. Ces efforts ont permis à 2 483 adolescents et jeunes de concevoir et mettre en œuvre 90 initiatives de paix locales visant à régler les conflits de manière pacifique et à prévenir la violence fondée sur le genre. De plus, des partenariats ont été noués avec les administrations locales, les médias, les milieux universitaires, les syndicats et le secteur privé. À Madagascar, 33 Volontaires des Nations Unies soutiennent une initiative conjointe de prévention des conflits de l'UNICEF, du PNUD et du FNUAP menée par des jeunes qui vise à faire davantage entendre les voix des jeunes, issus notamment des 18 groupes ethniques que compte le pays, durant les périodes électorales.

30. Les efforts visant à associer les jeunes à risque et à réintégrer les jeunes ayant participé à la violence organisée favorisent la cohésion sociale et renforcent la résilience. En Somalie, l'OIM et l'UNICEF se sont employés à renforcer les activités de réintégration menées dans les communautés auprès de 1 324 jeunes, ce qui a permis d'améliorer les indicateurs sociaux et psychosociaux concernant les jeunes qui avaient été associés aux Chabab (amélioration de 38,3 %) et les jeunes marginalisés dans leurs communautés (amélioration de 53,4 %), d'après l'enquête de référence et l'enquête finale. En outre, 31 % des jeunes marginalisés dans leur communauté ont déclaré que des possibilités s'offraient plus facilement à eux. La confiance dans la réintégration communautaire s'accroît : en août 2023, le nombre d'enfants anciennement associés aux Chabab confiés à des partenaires par les autorités afin qu'ils soient réintégrés dans leur communauté a augmenté de 61 % par rapport à 2022. En Sierra Leone, la FAO, le PNUD et le FNUAP ont formé des jeunes à risque à

l'éducation civique, à la consolidation de la paix et à l'égalité des genres, ce qui a permis à ces jeunes d'être représentés dans les structures dédiées aux jeunes au niveau des districts et des chefferies. Ce projet a également offert d'autres options que les activités économiques illégales. Les comportements antisociaux et les comportements à risque ont été considérablement réduits chez 92 % des bénéficiaires (421 au total) issus de 18 communautés. D'après les résultats d'une enquête interne menée dans le cadre du projet, la proportion de jeunes estimant que leur voix avait été entendue par leur communauté est passée de 55 % au début du projet à 86 % à la fin du projet. De même, la proportion de jeunes estimant qu'on ne peut jamais justifier la violence est passée de 13 % à 75 %.

31. Ces dernières années, la demande de soutien en matière de santé mentale pour faire face aux traumatismes psychologiques et au stress causés par les conflits a augmenté. Au Burundi, le PNUD et l'organisation non gouvernementale Cord ont permis d'apporter un tel soutien aux ex-combattants, aux rapatriés et aux communautés d'accueil, ainsi qu'aux membres de la police, en vue d'atténuer les traumatismes de tous les acteurs et d'améliorer les relations dans la communauté et entre la police et les communautés. Plus de 55 % des membres de la police locale ayant bénéficié de ce programme ont déclaré ne plus avoir envie de s'en prendre aux ex-combattants ou auteurs ni de quitter la police, et 50 % d'entre eux ont déclaré mieux traiter les membres de la communauté. Des activités similaires ont été menées dans d'autres commissariats, et inscrites au budget de la police. Au Kirghizistan, une intervention réalisée par Saferworld a beaucoup aidé à faire évoluer la manière dont la santé mentale et les liens entre la santé mentale et le règlement des conflits étaient perçus. On notera en particulier qu'à Och, Batken et Issyk-Kul, les centres locaux de prévention du crime ont officiellement intégré des services de santé mentale dans leurs plans de prévention du crime à long terme. Le soutien dans ce domaine y est systématiquement considéré comme un élément essentiel de la sécurité de la population locale. En Haïti, compte tenu de l'insécurité croissante et de l'intensification de la violence sexuelle et fondée sur le genre, ONU-Femmes et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) aident à élargir l'accès aux services de santé mentale, dont 2 814 personnes ont bénéficié en 2023.

32. La santé mentale fait partie des soins intégrés prévus dans le cadre de programmes visant à aider les victimes de la violence, en particulier les personnes ayant survécu à des violences sexuelles et fondées sur le genre. En Somalie, le programme concernant les femmes, la paix et la protection, mis en œuvre par le PNUD et ONU-Femmes, a aidé le Ministère des femmes et du développement des droits humains à continuer d'appliquer le plan d'action national sur les femmes, la paix et la sécurité et à élaborer et appliquer des plans d'action locaux connexes dans chaque État membre de la fédération, en facilitant la création de centres thérapeutiques polyvalents dédiés aux personnes survivantes. Au total, 229 personnes survivantes ont bénéficié d'une aide en 2023 dans des villes où l'accès était auparavant limité ou inexistant. Dans le nord-ouest du Nigéria, deux associations locales dirigées par des femmes, Neem Foundation et Bridge That Gap Initiative, offrent des services de santé mentale, d'aide à la guérison des traumatismes et de soutien psychosocial aux personnes touchées par la violence. En 2023, 544 personnes en ont bénéficié et 30 agents de première ligne ont suivi une formation avancée consacrée aux victimes de violences. Au Burkina Faso, le FNUAP et l'OMS proposent une formation en santé mentale, soutien psychosocial et cohésion sociale à des responsables locaux afin que les personnes en détresse soient mieux prises en charge. Au total, 827 jeunes personnes survivantes de violences fondées sur le genre ont bénéficié de ces services en 2023.

33. Faire participer les femmes et les jeunes à la gestion des conflits liés à la terre et aux ressources naturelles peut contribuer à trouver des solutions équitables et

durables. Au Mali, le Fonds soutient deux initiatives, menées par Helvetas et l'organisation non gouvernementale locale Azhar, en vue d'améliorer l'accès aux terres agricoles et la participation à la prévention et à la gestion des conflits locaux. Ces initiatives ont permis à près de 2 500 représentantes et représentants d'associations, principalement des jeunes et des femmes, de recevoir des attestations d'attribution coutumière de terres agricoles dans des régions où l'accès limité aux terres est source de conflit et de violence. Par ailleurs, dans les 16 communes où le projet d'Azhar est mis en œuvre, 80 % des litiges fonciers ont été réglés d'une manière pacifique par des commissions foncières créées ou redynamisées dans le cadre de ce projet. Au Mali toujours, grâce à l'aide que le PNUD et ONU-Femmes leur a apportée, les femmes et les filles de quatre communes ont davantage participé à la prise de décisions et à la gestion des ressources naturelles au niveau local. Le niveau de participation est passé de 5 % à 27 %.

34. La participation des jeunes à la gestion des terres et des ressources naturelles, notamment en les sensibilisant à cette question et en facilitant leur participation aux structures locales de gouvernance et de planification, peut contribuer à pérenniser la paix. Au Niger, l'OIM et Search for Common Ground ont donné la priorité à la remise en état des infrastructures, en collaboration avec le Conseil régional de la jeunesse, afin que les jeunes aient plus facilement accès à l'espace civique et puissent participer davantage aux structures locales de prise de décisions. Ces efforts ont permis à environ 640 jeunes d'acquérir les compétences nécessaires pour participer à la gouvernance locale dans sept communes de la région de Diffa. À la fin du projet, 75 % des jeunes interrogés ont déclaré avoir adopté de nouveaux comportements afin de préserver l'environnement, contre 32 % au début du projet. Dans les Îles Salomon, dans la province de Rennell et Bellona, où l'exploitation minière et forestière a exacerbé les litiges fonciers, le PNUD et World Vision donnent aux jeunes les moyens de participer à la gestion des terres. Ces efforts ont donné lieu à l'élaboration de 12 plans d'action concernant l'enregistrement des terres et la cartographie foncière, plans qui ont été soumis au Ministère des affaires foncières. La mise en œuvre de plans établis avec la participation des jeunes contribuera à la fois à atténuer les effets des litiges fonciers touchant des communautés entières et à faire évoluer les mentalités au sujet de la capacité des jeunes à défendre efficacement les droits fonciers de leur communauté.

#### **D. Activités soutenues par le Fonds : grandes tendances**

35. Dans la *Revue thématique sur la sécurité climatique et la consolidation de la paix*<sup>6</sup>, établie à la demande du Bureau d'appui à la consolidation de la paix, en partenariat avec la FAO, l'UNICEF, le mécanisme de sécurité climatique et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, sous la direction du Centre de recherche sur les politiques de l'Université des Nations Unies, il est indiqué que le Fonds répond à une demande sans cesse grandissante pour ce qui est de s'attaquer aux liens entre changements climatiques et conflits et aux effets de la concurrence croissante dont font l'objet les ressources naturelles. Dans l'est du Burkina Faso, où la pénurie croissante d'eau a des effets sur les facteurs de conflit, la FAO et le PNUD ont rendu possible la création de forages pastoraux, ce qui a permis d'accroître la disponibilité de l'eau et de faire en sorte que les forages domestiques soient moins sollicités pour abreuver les animaux et, en conséquence, de limiter les conflits et d'améliorer la cohésion sociale. Les femmes sont au cœur des efforts que le Fonds déploie pour prévenir les conflits d'origine climatique en Papouasie-Nouvelle-

<sup>6</sup> Erica Gaston, Oliver Brown, avec Nadwa al-Dawsari et autres, *Revue thématique sur la sécurité climatique et la consolidation de la paix* (New York, Université des Nations Unies, 2023).



Guinée. Une évaluation inclusive des risques climatiques a montré que l'intensité, la fréquence et la gravité des aléas climatiques dans le pays étaient préoccupantes et pourraient avoir des effets particuliers sur les femmes et les filles tels que des déplacements et la violence fondée sur le genre. Tenant compte de cette évaluation, l'OIM et le PNUD ont fourni un appui technique aux autorités publiques provinciales et sous-provinciales afin de les aider à prendre en considération les résultats de l'évaluation dans leurs cadres stratégiques provinciaux. Au Tchad, l'OIM et Handicap International ont facilité un dialogue constructif entre les autorités et les communautés dans les provinces du nord du pays en vue d'améliorer la gestion des conflits liés à l'or, à l'eau, au gypse et au natron. Les acteurs locaux, les représentants de la société civile et les autorités locales ont élaboré une feuille de route et plusieurs solutions ont été acceptées. L'une d'elles vise à améliorer la gouvernance des activités minières en collaboration avec la Société nationale d'exploitation minière et de contrôle. (De nombreuses questions environnementales dépassent les frontières nationales. Plusieurs exemples de progrès accomplis dans le cadre de projets transfrontières sont donnés dans la section III. A. du présent rapport.)

36. Le Fonds a continué de recevoir des demandes d'aide visant à lutter contre les discours de haine, les discours ethnonationalistes et d'autres pratiques qui créent des divisions. Dans le cadre d'une initiative régionale englobant l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord et la Serbie, ainsi que le Kosovo<sup>7</sup>, plus de 10 000 jeunes ont directement participé à des activités proposées par le PNUD, l'UNESCO, le FNUAP et ONU-Femmes afin que les jeunes contribuent davantage à promouvoir une plus grande compréhension mutuelle. Des moyens novateurs ont été employés pour mobiliser les jeunes. D'une manière générale, ce projet a aidé à renforcer la participation des jeunes dans 57 conseils municipaux. De plus, 3 300 jeunes ont appris à lutter efficacement contre les discours de haine, à promouvoir des discours constructifs et à favoriser le dialogue intercommunautaire. À Sri Lanka, le PNUD et l'UNICEF ont renforcé la capacité des organisations de la société civile à lutter contre les discours de haine : chaque mois des rapports sont établis au niveau local et communiqués à plus de 150 partenaires afin que ces derniers puissent prévoir dans leurs programmes des activités visant à atténuer les effets des discours de haine. Une série de dialogues communautaires animés par des chefs religieux et des éducateurs ont rassemblé 2 500 personnes et donné lieu à 11 programmes d'action sociale visant à donner aux membres de la communauté les moyens de développer leur habileté numérique et leur esprit critique.

37. La demande d'aide visant à mener des activités de consolidation de la paix à l'échelle locale montre que l'efficacité des approches communautaires est de plus en plus reconnue. En Libye, l'OIM, le PNUD, l'UNICEF et le PAM ont mené des consultations auprès des populations locales afin de créer des comités locaux pour la consolidation de la paix et le développement à Sabha, Ghat et Oubari, dans le sud du pays. Ces trois municipalités ont établi des plans locaux pour la consolidation de la paix et le développement ainsi que des stratégies de mobilisation des ressources tenant compte des priorités des populations locales. À la fin du projet, 45 % des membres des comités ont déclaré ne pas douter ou être à peu près certains qu'ils contribuaient activement aux efforts locaux de consolidation de la paix, contre 45 % au début du projet. Dans le cadre d'une intervention complexe en Papouasie-Nouvelle-Guinée, l'OIM, le PNUD, le FNUAP et ONU-Femmes se sont employés ensemble à donner aux acteurs locaux de la région des Hautes Terres les moyens de prévenir et régler les conflits locaux et de participer à des activités de renforcement de la confiance et de la résilience ayant trait notamment aux dividendes socioéconomiques de la paix. Les

<sup>7</sup> Toute mention du Kosovo doit s'interpréter à la lumière de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.



cinq équipes de médiation, dirigées par le diocèse catholique de Mendi et l'Église unie, ont réussi à faire en sorte qu'un dialogue s'engage entre les parties impliquées dans 12 conflits et que la violence ne reprenne pas. Six conflits ont déjà été réglés et des accords de paix locaux signés. Par ailleurs, 25 subventions accordées à des collectivités locales pour des activités de consolidation de la paix ont permis d'amorcer des changements positifs par le renforcement des liens culturels, sociaux et économiques entre des parties auparavant en conflit.

38. L'accent mis sur des solutions durables pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays marque un tournant important dans l'approche adoptée en vue d'assurer la stabilité et la résilience à long terme dans les zones touchées par un conflit. Au Cameroun, dans les régions du Littoral et de l'Ouest, l'OIM, l'UNESCO et Horizon Femmes, avec le soutien du Fonds, aident les jeunes membres des communautés déplacées et des communautés d'accueil à obtenir des documents d'identité et à exercer des activités rémunératrices. À la date de l'établissement du présent rapport, 645 jeunes déplacés avaient bénéficié d'une aide pour obtenir une carte d'identité, ce qui leur a donné accès à des services et à l'emploi. Dans la province du Tanganyika, en République démocratique du Congo, grâce à un projet mis en œuvre par Tearfund, une charte foncière a été approuvée par les communautés déplacées twa et bantoues. Les coutumes relatives à la gestion locale des terres y sont présentées. La charte a également facilité le recensement des droits d'usage. Dix litiges fonciers liés à la démarcation ont été réglés dans le calme.

39. En 2023, les projets concernant l'état de droit soutenus par le Fonds ont donné de bons résultats. En Gambie, le Gouvernement a lancé un plan national quinquennal en mai. Un programme de réformes complet, soutenu par le PNUD et le HCDH, y est prévu. Les réformes touchent notamment aux poursuites, à la réparation, à la réconciliation, à la constitution et au système juridique. Ce projet a facilité l'adoption récente de la loi relative à la réparation pour les victimes, qui guidera la mise en place d'un organisme spécialisé chargé de superviser les demandes visant à ce que les victimes obtiennent réparation pour des faits survenus sous le précédent régime.

40. Dans de nombreux contextes, l'appui apporté aux processus de réconciliation joue un rôle décisif pour ce qui est de remédier aux exactions commises par le passé et de favoriser la cohésion sociale, ce qui permet de jeter les bases d'une paix durable. Au Soudan du Sud, le Fonds soutient l'action que le PNUD et l'UNESCO mènent afin que les populations vulnérables puissent véritablement participer à des processus de justice transitionnelle inclusifs. Les partenaires ont facilité les consultations tenues par un comité technique, créé par le Ministère de la justice et des affaires constitutionnelles, auxquelles ont pris part plus de 1 500 personnes déplacées dans l'ensemble du pays et 213 personnes réfugiées en Éthiopie. Des efforts connexes ont favorisé la mise en place de cinq réseaux de 150 personnes en situation de handicap et de 35 groupes de soutien aux victimes et la formation de leurs membres. En 2023, 720 victimes et personnes survivantes y ont bénéficié de services d'accompagnement et de soutien psychosocial. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, le PNUD, le FNUAP, ONU-Femmes et le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix ont aidé à organiser des réunions de haut niveau entre le Gouvernement national et le Gouvernement autonome de Bougainville visant à faire avancer le processus engagé après la tenue du référendum pour faciliter l'application de l'Accord de paix de Bougainville. Par exemple, une réunion conjointe d'un organe de contrôle a rassemblé le Premier Ministre du Gouvernement national et le Président du Gouvernement autonome de Bougainville, ainsi que leurs cabinets respectifs.

41. Le Fonds a continué de soutenir la mise en œuvre d'accords de paix, un de ses domaines d'activité prioritaire. En Colombie, il a approuvé une initiative visant à fournir un appui souple et une assistance technique aux parties aux négociations de

paix en cours entre le Gouvernement et l'Armée de libération nationale, par l'intermédiaire du HCDH et du PNUD, en étroite coopération avec la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, qui accompagne le processus de paix.

42. Sous les auspices du Fonds, le Mécanisme d'appui à l'action humanitaire, au développement, à la consolidation de la paix et aux partenariats continue de renforcer la capacité des Nations Unies à collaborer avec la Banque mondiale et d'autres institutions financières internationales au sujet de l'harmonisation stratégique et opérationnelle dans le domaine de la prévention et les contextes de transition, le financement assuré par des donateurs volontaires étant privilégié<sup>8</sup>. En 2023, le Mécanisme a alloué un montant estimatif de 1,5 million de dollars, notamment afin de soutenir des initiatives conjointes ayant trait aux données et à l'analyse, de faciliter l'appui consultatif et de déployer des moyens supplémentaires au profit de partenariats établis aux niveaux national et local dans plus d'une dizaine de pays et de régions, notamment au Tchad, en Côte d'Ivoire et au Mozambique, dans le golfe de Guinée et dans le bassin du Tigre et de l'Euphrate. Il a également apporté un soutien à des efforts conjoints de gestion des connaissances et d'élaboration des politiques, notamment en intensifiant les échanges avec les banques régionales de développement et en facilitant la concertation sur l'action à mener et la recherche. Il a notamment appuyé une initiative associant New York University, le PNUD et le Département des opérations de paix qui vise à réfléchir à la possibilité de renforcer la collaboration avec les institutions financières internationales concernant les secteurs de la sécurité et de la justice et la gouvernance. Le Fonds a continué de financer le fonds mondial appelé « Entité "Sauver des vies" », dirigée par le PNUD et le Bureau des affaires de désarmement, dont la priorité est le contrôle des armes de petit calibre, le financement assuré par plusieurs donateurs volontaires étant privilégié<sup>9</sup>.

## IV. Surveillance et gestion du Fonds pour la consolidation de la paix

### A. Groupe consultatif

43. En 2023, le septième Groupe consultatif a tenu deux réunions, en avril et en novembre, axées sur son rôle de supervision, en consultation avec le Secrétaire général, concernant la portée du Nouvel Agenda pour la paix ainsi que le rôle de connecteur que jouent le Fonds, les résultats obtenus et le financement. Pour la première fois, à la suite d'un exposé présenté par la Présidente du Groupe consultatif lors de la retraite annuelle de la Commission de consolidation de la paix en juin, une réunion officielle a eu lieu en novembre entre l'ensemble du Groupe consultatif et la Commission de consolidation de la paix<sup>10</sup>. Trois membres du Groupe consultatif ont également participé à la visite que des partenaires du Fonds ont effectuée en Mauritanie en octobre.

<sup>8</sup> Des informations sur le Mécanisme d'appui à l'action humanitaire, au développement, à la consolidation de la paix et aux partenariats sont disponibles (en anglais) à l'adresse suivante : [www.un.org/peacebuilding/policy-issues-and-partnerships/partnerships/un-worldbank-partnership](http://www.un.org/peacebuilding/policy-issues-and-partnerships/partnerships/un-worldbank-partnership).

<sup>9</sup> Des informations sur l'Entité « Sauver des vies » sont disponibles (en anglais) à l'adresse suivante : <https://disarmament.unoda.org/salient/> et <https://www.undp.org/rolhr/community-security/salient>.

<sup>10</sup> Voir [www.un.org/peacebuilding/document-type/chair%E2%80%99s-summary](http://www.un.org/peacebuilding/document-type/chair%E2%80%99s-summary).

## B. Budget et personnel

44. En 2023, le montant estimatif des dépenses engagées au titre des coûts directs liés à la gestion du Fonds s'élevait à 4 787 433 dollars, ce qui est conforme au mandat du Fonds. Par ailleurs, le Fonds a aidé des équipes de pays et leurs partenaires à mener des activités d'élaboration, de suivi et d'évaluation afin de garantir la qualité, l'application du principe de responsabilité et la formation. Des missions d'appui aux programmes et aux projets ont été assurées dans 12 pays. En ce qui concerne le suivi et l'évaluation, les activités d'appui ont notamment pris la forme d'examen thématiques des programmes financés par le Fonds et des évaluations des portefeuilles des projets du Fonds dans les pays. L'équipe chargée du financement des activités de consolidation de la paix au Bureau d'appui à la consolidation de la paix est composée d'un(e) directeur(trice), de quatre administrateurs et de deux agents des services généraux. Le Fonds a également continué de tirer parti des accords de partenariat avec le programme des Volontaires des Nations Unies, du Programme des administrateurs et administratrices auxiliaires et des services de membres du personnel détachés par le PNUD, ONU-Femmes et le HCDH.

## C. Amélioration du suivi, évaluation, analyse d'impact et formation

45. Les situations fragiles sur le plan politique et sur le plan de la sécurité, qui ont souvent pour effet de restreindre la liberté de circulation et de rendre difficile la gouvernance des projets, peuvent entraîner des retards dans l'exécution des projets ou rendre nécessaires des mesures d'adaptation. En 2023, de multiples obstacles ont entravé les projets menés notamment en Haïti, au Mali et au Niger, ces trois pays se heurtant à des difficultés sur le plan politique et en matière de sécurité, ainsi qu'au Nigéria, où ont eu lieu des élections générales. Le Fonds suit l'exécution des projets et demande aux gouvernements et aux partenaires de réalisation de s'attaquer à de tels obstacles. En 2023, beaucoup a été fait pour rattraper les retards enregistrés l'année précédente : sur les 47 projets signalés comme n'étant pas en bonne voie en novembre 2022, seuls 8 étaient encore signalés comme tels en novembre 2023. En ce qui concerne les activités de consolidation de la paix, des obstacles ou retards sont attendus, mais les partenaires du Fonds ne cessent de s'employer à y faire face et à s'y adapter.

Tableau 3

### Résultats d'ensemble du Fonds pour la consolidation de la paix (2022-2023)

Domaines prioritaires	Nombre de projets <sup>a</sup>	Pourcentage de projets pour lesquels l'obtention de résultats est en bonne voie	Pourcentage de projets pour lesquels l'obtention de résultats est en bonne voie et pour lesquels des éléments montrent qu'ils contribuent à la consolidation de la paix <sup>b</sup>
<b>Domaine prioritaire n° 1<sup>c</sup></b>			
2023	23	78	26
2022	21	57	33
<b>Domaine prioritaire n° 2<sup>d</sup></b>			
2023	181	85	22
2022	174	81	19
<b>Domaine prioritaire n° 3<sup>e</sup></b>			
2023	7	71	29
2022	7	57	14
<b>Domaine prioritaire n° 4<sup>f</sup></b>			

Domaines prioritaires	Pourcentage de projets pour lesquels		Pourcentage de projets pour lesquels l'obtention de résultats est en bonne voie et pour lesquels des éléments montrent qu'ils contribuent à la consolidation de la paix <sup>b</sup>
	Nombre de projets <sup>a</sup>	l'obtention de résultats est en bonne voie	
2023	23	87	9
2022	22	86	9
<b>Total pour 2023</b>	<b>234</b>	<b>84</b>	<b>21</b>
<b>Total pour 2022</b>	<b>224</b>	<b>79</b>	<b>19</b>

Source : Évaluations de projets menées par le Bureau d'appui à la consolidation de la paix, rapports périodiques et évaluations nationales indépendantes.

<sup>a</sup> Le tableau comprend les projets en cours pour lesquels il existe des données quant aux résultats ; n'y figurent pas ceux qui en sont aux premiers stades de mise en œuvre.

<sup>b</sup> Pour pouvoir établir que les résultats contribuent à la consolidation de la paix, il faut que ceux-ci soient obtenus au niveau sociétal ou structurel, notamment des changements dans les attitudes, les comportements ou les institutions.

<sup>c</sup> Réforme du secteur de la sécurité, état de droit, désarmement, démobilisation et réintégration, et dialogue politique.

<sup>d</sup> Réconciliation, gouvernance démocratique, et prévention et gestion des conflits.

<sup>e</sup> Emploi et accès équitable aux services sociaux.

<sup>f</sup> Capacités de l'État, élargissement de l'autorité de l'État et gestion des ressources consacrées à la consolidation de la paix.

46. La revue thématique concernant le climat, la paix et la sécurité<sup>11</sup> a réaffirmé qu'il était essentiel d'investir dans la sécurité climatique et les approches environnementales de la consolidation de la paix environnementale et que de tels investissements gagnaient en importance. Les initiatives relatives à la gestion des ressources naturelles locales sont des domaines prometteurs pour la consolidation de la paix. Elles établissent des liens entre les questions économiques et sociales, telle l'exclusion des femmes et des jeunes. Dans la publication, il est indiqué que le Fonds compte parmi les rares entités qui soutiennent les approches environnementales transfrontières et régionales dans les contextes touchés par un conflit. Deux formations sur l'élaboration de programmes concernant le climat, la paix et la sécurité ont été animées conjointement avec l'École des cadres du système des Nations Unies afin de contribuer à faire connaître les résultats. En 2023, 29 % des projets nouvellement approuvés tenaient compte de considérations liées au climat, à la paix et à la sécurité. Le Fonds a entamé un examen thématique concernant les droits humains et la consolidation de la paix, dont le rapport devrait être publié au deuxième trimestre 2024, en partenariat avec la Suisse et le HCDH.

47. Trente-quatre évaluations de projet ont été réalisées en 2023. Le Fonds a également fait évaluer ses portefeuilles de projets au Tchad, en El Salvador et en Gambie. Il est ressorti de ces trois évaluations que les contributions du Fonds étaient très utiles pour faire face aux difficultés auxquelles chacun des pays se heurtait en matière de consolidation de la paix, ce que le pays a souligné. Des recommandations ont été formulées au sujet de la cohérence du portefeuille pour un impact durable et mesurable. De plus, le Fonds a demandé que soit réalisée la toute première évaluation de cohorte de ses projets concernant l'Initiative pour la promotion des jeunes et de l'égalité des genres, regroupant les 29 projets approuvés en 2020. Dans le projet d'évaluation, il est affirmé que de très bons résultats ont été obtenus dans le cadre de la plupart des projets et d'autres résultats positifs inattendus ont également été signalés. Il a été établi que la participation des responsables locaux était un facteur de réussite essentiel et recommandé que les partenaires locaux aient la possibilité de

<sup>11</sup> Gaston, Brown, al-Dawsari et autres, *Sécurité climatique et consolidation de la paix*.

participer efficacement à toutes les étapes des projets, de la conception à l'évaluation. Les meilleures pratiques ont été recensées et des recommandations ont été formulées pour les futures initiatives, notamment en vue d'accroître la participation des acteurs locaux de la société civile à la conception et au suivi des projets. Les trois évaluations par pays et l'évaluation de cohorte seront publiées début 2024.

48. Le Fonds a également fait faire une étude de synthèse afin de répertorier les enseignements tirés des nombreuses activités d'évaluation menées au cours de la période 2021-2022<sup>12</sup>. L'examen portait sur 120 évaluations : 117 évaluations de projets (63 en 2021 et 54 en 2022) et trois évaluations et examens du portefeuille (Burundi, Guinée et Madagascar). Plusieurs exemples montrant que le Fonds a joué un rôle important dans le maintien du dialogue dans des contextes politiques difficiles ont été donnés. Il a notamment été recommandé de faire une plus large place au renforcement des capacités des agents de réalisation et des partenaires nationaux et autres afin qu'ils puissent obtenir des résultats durables en matière de consolidation de la paix et montrer clairement qu'ils sont en mesure de le faire dans la durée. Il a également été recommandé d'intégrer dans les projets des stratégies qui prennent plus explicitement en compte les risques de conflit. Il a été proposé de revoir la manière dont les évaluations sont effectuées de façon à mieux faire ressortir les résultats importants obtenus dans le cadre des programmes.

49. Un grand nombre d'évaluations des projets étant commandées directement par les entités bénéficiaires, le Fonds soumet toutes les évaluations de projets à une analyse externe et indépendante de la qualité afin de renforcer l'application du principe de responsabilité. En 2023, sur la base d'un système de notation comprenant quatre catégories, la qualité des rapports d'évaluation a été jugée « très bonne » pour 6 rapports, « bonne » pour 21 rapports, « assez bonne » pour 23 rapports et « insatisfaisante » pour 1 rapport<sup>13</sup>. Les notes les plus élevées ont été obtenues dans la section « constatations », et les notes les plus basses dans les sections « résumé analytique » et « recommandations ». Compte tenu de l'importance que revêtent ces deux dernières sections pour la prise de décisions, il a été recommandé que des améliorations y soient apportées en priorité. Dans leur ensemble, les évaluations ne se sont pas distinguées par la manière dont les thèmes transversaux étaient abordés. Les constatations faites dans le cadre des évaluations sont communiquées aux entités bénéficiaires. En collaboration avec le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation, le Bureau d'appui à la consolidation de la paix s'emploie à élaborer les toutes premières lignes directrices relatives à l'évaluation dans ce domaine.

50. L'initiative d'évaluation et de diffusion des résultats obtenus par le Fonds, PeaceFIELD, lancée en janvier 2021, et dans le cadre de laquelle sont menées trois études de cas – au Guatemala, au Soudan et dans les régions à la frontière entre le Mali et le Niger et à la frontière entre la Guinée et la Sierra Leone, commence à donner des résultats. Les communautés dans lesquelles les projets ont été mis en œuvre ont été analysées et comparées à des groupes témoins ou le seront. L'évaluation concernant le Soudan a été achevée début 2023 et les résultats obtenus alors, avant que le conflit n'éclate, ont confirmé les effets positifs que les projets menés dans les cinq États du Darfour avaient eu sur les populations qui y ont pris part. Il a été constaté que les interventions du PNUD, du HCR, de l'UNICEF, de la FAO, de l'OIM et du Programme des Nations Unies pour les établissements humains avaient contribué à réduire les conflits locaux. De plus en plus d'habitants ont estimé que les comités locaux de paix étaient efficaces. Les projets ont également eu pour effet d'accroître

<sup>12</sup> Voir [www.un.org/peacebuilding/sites/www.un.org.peacebuilding/files/documents/synthesis\\_review\\_pbf\\_2021-2022.pdf](http://www.un.org/peacebuilding/sites/www.un.org.peacebuilding/files/documents/synthesis_review_pbf_2021-2022.pdf).

<sup>13</sup> Voir [www.un.org/peacebuilding/sites/www.un.org.peacebuilding/files/documents/pbf\\_evaluation\\_quality\\_synthesis\\_report\\_2022-final\\_clean\\_5-jan.pdf](http://www.un.org/peacebuilding/sites/www.un.org.peacebuilding/files/documents/pbf_evaluation_quality_synthesis_report_2022-final_clean_5-jan.pdf).

le taux de scolarisation de 11 % et de réduire les facteurs de conflit locaux, les habitants étant plus satisfaits des services administratifs et des services d'assainissement que les populations de zones géographiques similaires qui ne bénéficiaient pas d'une aide du Fonds. Les données définitives concernant les autres études de cas seront recueillies en 2024 et les années suivantes.

## V. Conclusion

51. En 2023, les activités, nouvelles et en cours, financées par le Fonds pour la consolidation de la paix ont montré que la demande dans ce domaine augmentait aux niveaux national et infranational. Les gouvernements, en collaboration avec les coordonnatrices et coordonnateurs résidents, l'ensemble des entités des Nations Unies et les partenaires de la société civile, ont trouvé des moyens d'accroître la participation aux infrastructures de la paix, de renforcer les relations transfrontières pour gérer les risques de conflit, de s'attaquer aux effets de plus en plus graves du réchauffement planétaire sur les conflits et de mettre en place des dispositifs d'alerte rapide. Les partenaires ont soutenu des programmes de justice transitionnelle, facilité la réintégration des personnes déplacées et offert des perspectives socioéconomiques aux populations marginalisées. Les femmes et les jeunes, ainsi que les organisations qu'elles et ils dirigent, ont été encouragés à œuvrer pour la paix et le développement. On continue de s'employer à évaluer les effets des activités de consolidation de la paix et de les mesurer de manière rigoureuse. La demande reste toutefois supérieure à l'offre. En 2024, le Bureau d'appui à la consolidation de la paix suivra l'application de la résolution [78/257](#) de l'Assemblée générale et, en ce qui concerne les contributions statutaires, mettra en place des procédures relatives aux programmes. Le pôle Impact de la consolidation de la paix (Peacebuilding Impact Hub) contribuera à enrichir le corpus d'éléments probants dans ce domaine. Dans le même temps, un dialogue constant avec la société civile permettra d'intensifier l'action collective en faveur de la paix et d'orienter la pratique en matière de consolidation de la paix. Les efforts de mobilisation de contributions volontaires, qui doivent rester la principale source de financement, s'intensifieront. Les conflits qui font la une des journaux aujourd'hui montrent clairement que pour garantir une paix durable demain, il faut y investir maintenant.